



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 30

Question écrite n° 3765

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le fait que le doublement du tunnel de Hayange sur l'autoroute A 30 est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années car il s'agit d'un point noir extrêmement dangereux pour la circulation. Elle souhaiterait qu'il lui indique selon quel échéancier il serait envisageable de programmer cet éventuel doublement.

Texte de la réponse

Le doublement du tunnel de Hayange nécessite une modification de l'échangeur d'Hayange et fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité approfondie compte tenu des problèmes géotechniques de cette zone. Les financements de cette opération seront à rechercher dans le cadre des futurs programmes de développement et de modernisation des itinéraires du réseau routier national (PDMI) destinés à prendre le relais des contrats de plan État-régions. Les préfets de région ont été mandatés pour consulter l'ensemble des élus afin d'établir la liste des opérations que l'État retiendra dans ce cadre. Il est donc encore trop tôt pour pouvoir donner des indications sur ces programmes qui devront également tenir compte des nouvelles orientations du Gouvernement en matière de politique routière à l'issue du Grenelle de l'environnement.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3765

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2007, page 5432

Réponse publiée le : 23 octobre 2007, page 6591